

Fiche N.° CG/586
Edition révisée le Mai 2010
Version FR-04

SULCOTRINA

I. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / PREPARATION ET DE LA SOCIETE / ENTREPRISE

1.1. Identification de la préparation : SULCOTRINA

1.2. Utilisation de la préparation : Agriculture - herbicide

1.3. Identification de la société / entreprise:

SAPEC Agro, S.A.
Herdade das Praias, Apartado 11 - E.C. Bonfim
2901-852 Setúbal, Portugal

Tél. : 00 351 265 710 100
Fax : 00 351 265 710 105
e-mail: agroseguranca@agro.saptec.pt

1.4. Téléphone d'appel d'urgence : appeler le 15 ou le centre antipoison (Paris : 01 40 05 48 48) puis signalez vos symptômes au réseau Phyt'attitude, N° vert 0 800 887 887 (appel gratuit depuis un poste fixe)

II. IDENTIFICATION DES DANGERS

Risques : Nocif
Risques pour l'homme : Sensibilisation possible de la peau par contact
Irritation possible des yeux
Cancérogène suspecté: preuves insuffisantes
Danger pour l'environnement : Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

III. COMPOSITION / INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Composants dangereux	N° CAS -	N° CE	Concentration (p/p) %	Symbole de danger	Risques (Phrases R) (1)
sulcotrione	99105-77-8	-	26,5	Xn, N	R63, R43, R50/53
alcool gras alcoxylé	-	-	<5	Xn, N	R22; R41; R50
alcool polyéthoxylé	-	-	<10	Xi	R41

(1) Texte intégral des phrases R : voir chapitre XVI

Fiche N.° **CG/586**
Edition révisée le **Mai 2010**
Version **FR-04**

SULCOTRINA

IV. PREMIERS SECOURS

Conseils généraux : Ne jamais laisser la victime seule. Se munir de l'emballage, de l'étiquette ou de la fiche de données de sécurité lorsque vous appelez les secours (15), le service médical ou le centre anti-poison.

Inhalation : en cas d'inhalation accidentelle, amener la victime à l'air libre. En cas de respiration irrégulière ou d'arrêt respiratoire pratiquer la respiration artificielle. Allonger la victime et la maintenir au chaud. Appeler immédiatement un médecin.

Ingestion : en cas d'ingestion contacter immédiatement un médecin et lui montrer l'étiquette. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Ne jamais faire vomir.

Contact avec la peau : enlever les vêtements et les chaussures souillées. En cas de contact avec laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et du savon pendant 15 à 20 minutes. Si l'irritation persiste consulter un médecin. Laver à part les vêtements souillés avant toute nouvelle utilisation.

Contact avec les yeux : en cas de contact avec les yeux, rincer abondamment à l'eau claire y compris sous les paupières pendant 15 à 20 minutes. Enlever les lentilles de contact. Consulter un médecin.

Les symptômes et les effets (SULCOTRIONE)

- Ingestion : troubles gastro-intestinaux, nausées, vomissements, diarrhée, douleurs abdominales, maux de tête.
- Inhalation : troubles des voies respiratoires supérieures, toux, rhinite et augmentation des sécrétions.
- Contact : irritation des yeux et la peau, larmoiement, conjonctivite et dermatites.

Conseil au médecin : Traiter de façon symptomatique. En cas d'ingestion, administrer du charbon actif ou une solution alcaline laxative (type : sodium ou le sulfate de magnésium ou similaires). Il n'y a pas d'antidote spécifique.

V. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyen d'extinction poudre chimique sèche, mousse résistant à l'alcool ou polyvalente, dioxyde de carbone (CO₂), brouillard d'eau.

Moyen d'extinction à ne pas utiliser
un jet d'eau concentré risque d'étendre l'incendie.

Danger particulier résultant de l'exposition
Peu combustible.
En cas de combustion : une fumée dense, noire et irritante et contenant des produits de combustion dangereux va se dégager. Dégagement de: acide chlorhydrique (HCl), oxydes de soufre, monoxyde de carbone (CO), Oxydes

Fiche N.° **CG/586**
Edition révisée le **Mai 2010**
Version **FR-04**

SULCOTRINA

d'azote (NOx). L'inhalation de produits de décomposition peut entraîner des problèmes de santé.

Équipement de Protection Spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu

Portez un équipement de protection individuel complet, vêtements adaptés et respirateur portable. Procéder à l'évacuation complète des locaux concernés. Combattez le feu depuis une zone protégée. Refroidir les citernes/fûts exposés au feu à l'aide d'eau pulvérisée. Prenez les mesures adéquates afin de prévenir une contamination de l'environnement. Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les égouts ou les cours d'eau. Modérer l'emploi de l'eau, si possible la recueillir et l'endiguer pour la traiter ultérieurement.

VI. MESURES À PRENDRE EN CAS DE REJET ACCIDENTEL

Précautions Individuelles

isoler la zone contaminée et interdire son accès aux personnes non nécessaires. Éviter de toucher ou d'inhaler du produit. Ventiler un local contaminé confiné avant d'y pénétrer. Utiliser un vêtement de protection approprié, des gants et un masque de protection des yeux / du visage pour filtrer les vapeurs.

Précautions pour la protection de l'environnement

ne pas rejeter les résidus à l'égout ou dans les eaux de surfaces, ne pas rejeter dans l'environnement.

Méthodes de nettoyage

endiguer le produit répandu, et le collecter à l'aide d'un matériau absorbant non combustible (sable, terre, kieselgur, vermiculite) et le déposer dans un conteneur pour l'élimination conformément aux réglementations locales ou nationales en vigueur. (Chapitre XIII). Si le produit a contaminé un cours d'eau, un lac, un égout, ou le sol ou la végétation, alerter les autorités locales compétentes.

VII. MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1. Manipulation:

pas de mesures spéciales de protection requises pour la lutte contre le feu. Utiliser les vêtements de protection appropriés et un masque de protection respiratoire. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Ne pas fumer, manger ou boire pendant la manipulation du produit. Lavez-vous les mains avec un savon neutre.

Éliminer le plus possible les sources possibles d'incendies dans la zone de manipulation et de stockage.

Ne manipuler des produits dont l'emballage a été endommagé qu'avec des vêtements de protection adéquate. Il est nécessaire d'avoir une bonne hygiène

SULCOTRINA

Fiche N.° **CG/586**
Edition révisée le **Mai 2010**
Version **FR-04**

personnelle. Conservez le récipient bien fermé lorsque le produit ne doit pas être utilisé.

7.2. Stockage: Conserver uniquement dans le contenant original, bien fermé et étiqueté. Stocker les récipients à l'abri du gel et de la lumière directe du soleil dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Conserver hors de portée des enfants. Stocker à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.

Stabilité au stockage: Conserver entre 0°C et 35°C

Utilisations particulières:

voir les informations transmises par le fabricant sur l'étiquette du produit.

VIII. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1. Valeurs limites

d'expositions: sulcotrione - DJA : 0.005 mg/kg

8.2. Contrôle de l'exposition

Mesures techniques: ventilation nécessaire - la retenue et/ou la séparation sont les mesures de protection technique les plus fiables lorsque l'exposition ne peut être évitée. Réaliser régulièrement des mesures d'exposition et garder le niveau en dessous de toute limite d'exposition importante.

Mesures de protection : privilégier toujours l'utilisation des mesures techniques sur l'utilisation de moyens de protection individuelle d'équipement.

Protection des mains : porter des gants résistants aux produits chimiques (en caoutchouc nitrile). Les gants doivent être conformes aux normes appropriées, changés lorsqu'ils sont suspectés d'être percés, endommagés ou lorsque leur durée de vie est dépassée.

Protection respiratoire : un filtre respiratoire approprié peut être nécessaire jusqu'à l'installation de mesures techniques efficaces. Un respirateur n'est pas nécessaire lors de l'utilisation courante.

Protection des yeux : la protection des yeux n'est habituellement pas requise. En cas de besoin sur un site spécifique utiliser des lunettes ou des lunettes de sécurité qui assurent la protection complète des yeux.

Protection de la peau et du corps : porter des vêtements de protection résistant aux produits chimiques (tablier de protection imperméable, des bottes spécialement mises au point pour résister aux agents chimiques).

SULCOTRINA

Fiche N.° **CG/586**
Edition révisée le **Mai 2010**
Version **FR-04**

Hygiène industrielle : bien se laver les mains après manipulation. Se laver avec de l'eau et du savon après avoir retiré les vêtements de protection. Décontaminer les vêtements avant réutilisation ou utiliser des vêtements jetables. Ne pas boire, ne pas fumer pendant les manipulations.

IX. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1. Informations générales

Forme : suspension
État physique (à 20°C) : visqueux liquide
Odeur : ---
Couleur : blanc à beige

9.2. Informations importantes relatives à la santé, à la sécurité et à l'environnement:

pH: 3.0 à 5.0 (à 100%)
Point d'inflammation: non disponible
Inflammation: non inflammable
Point éclair: > 100°C
Densité: 1.13 à 20°C
Solubilité: Miscible avec l'eau

X. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité: stable dans les conditions normales de stockage et d'utilisation.

10.1. Conditions à éviter éviter de stocker à proximité de sources de chaleur, de l'humidité, d'agents oxydants puissants. Garder éloigner des aliments, boissons et de bouteilles d'eau ouvertes.

10.2. Matières à éviter aucune connue.

10.3. Produits de décomposition dangereux peut générer à hautes températures des gaz toxiques, oxydes de carbone et de soufre, composés chlorés.

Fiche N.° **CG/586**
Edition révisée le **Mai 2010**
Version **FR-04**

SULCOTRINA

XI. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 rats > 2000 mg/kg
Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (4h) rats > 1.6 mg/l
Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 rats > 2000 mg/kg

Effets cancérogènes : Non
Effets sur la reproduction: Non
Effets tératogènes: Non
Effets mutagènes: Non

Irritation de la peau : pas d'irritation
Irritation des yeux : légère à moyenne

XII. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Éviter tout déversement dans l'environnement. Danger pour l'environnement : Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

12.1. Écotoxicité

Toxicité pour le Poisson : Truite arc-en-ciel CL50 (96 h) 390 mg/l
Toxicité pour les invertébrés Aquatiques: Daphnia magna CL50 (48 h) 750 mg/l
Toxicité pour les algues : (Desmodesmus subspicatus) CE 50 (48h) 10 mg/l

12.2. Mobilité : Non disponible

12.3. Persistance et dégradabilité Non disponible

12.4. Potentiel de bio-accumulation: Non disponible

Autres effets nocifs: Non disponible

XIII. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Déchets : faire appel à une entreprise habilitée pour la collecte et l'élimination des produits dangereux. Éliminer conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur. Code déchet : 020108* déchets agrochimiques contenant des substances dangereuses.

SULCOTRINA

Fiche N.° **CG/586**
Edition révisée le **Mai 2010**
Version **FR-04**

Élimination : les conteneurs vides doivent être rincés trois fois et l'eau de rinçage doit être versée dans la cuve du pulvérisateur. Éliminer les emballages vides via la filière de collecte ADIVALOR. Le réemploi des emballages est interdit.

Manipulation : les contenants doivent être fermés et étiquetés. Éviter le contact direct avec la peau. Ne pas contaminer les cours d'eau, les étangs, les fossés ou les égouts avec le produit ou les contenants souillés.

XIV. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Précautions particulières

Stable à température ambiante pendant le transport. Transporter le produit dans des conteneurs appropriés, fermés et étiquetés.

Informations complémentaires :

Transport par route ADR 2009

Numéro ONU : 3082
Classe : 9
Étiquette de danger : 9
Groupe d'emballage : III
Code de classification: M6
Nom d'expédition: UN3082, MATIERE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, NSA. (SULCOTRIONE) 9, III, (E)

Transport maritime IMDG

Numéro ONU : 3082
Classe : 9
Groupe d'emballage : III
No EMS : F-A, S-F
Polluant marin : polluant marin
Nom d'expédition : UN3082, ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. (SULCOTRIONE) 9, III

XV. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

Classification : ce produit est étiqueté selon les Directives CE

Symbole (s) :



Xn – Nocif



N – Dangereux pour l'environnement

SULCOTRINA

Fiche N.° **CG/586**
Edition révisée le **Mai 2010**
Version **FR-04**

Phrase(s) R :
R36 - Irritant pour les yeux.
R40 - Effet cancérogène suspecté : preuves insuffisantes
R43 - Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
R51/53 - Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique

Phrase(s) S :
S2 - Conserver hors de la portée des enfants
S13 - Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux
S20/21 - Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation
S24/25 - Éviter le contact avec la peau et les yeux
S28 - Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et du savon
S36/37/39 - Porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de protection des yeux/du visage
S45 - En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette)
S61 - Éviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions spéciales / la fiche de données de sécurité

SP1: Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage. [Ne pas nettoyer le matériel d'application près des eaux de surface. /Éviter la contamination via les systèmes d'évacuation des eaux à partir des cours de ferme ou des routes.]

SPe3 - Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée de 5 mètres par rapport aux points d'eau.

Autre réglementation :

- Délai de ré-entrée sur les parcelles traitées : 48 heures
- Largeur de zone non traitée : ne pas traiter à moins de 5 mètres d'un point d'eau temporaire ou permanent
- La préparation est classée comme dangereuse conformément à la Directive 1999/45/CE.

XVI. AUTRES INFORMATIONS

Phrases de risque :

- R22 - Nocif en cas d'ingestion
- R41 - Risques de lésions oculaires graves
- R43 - Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau
- R63 - Risque possible pendant la grossesse d'effets néfastes pour l'enfant
- R50 - Très toxique pour les organismes aquatiques
- R50/53 - Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique

SULCOTRINA

Fiche N.° **CG/586**
Edition révisée le **Mai 2010**
Version **FR-04**

Autres réglementations :

Rubrique 1173: stockage et emploi de substances dangereuses pour l'environnement (toxiques pour les organismes aquatiques)

Base de Données de référence :

EINECS : European Inventory of Existing Commercial Substances.

Autre(s) ouvrage(s) :

The e-Pesticide Manual, version 2.3 2005-06, 13^{ème} Edition, Editeur CDS Tomlin
Manuel Toxicologique des produits phytopharmaceutiques - Institut National de Toxicologie / AEPLA Espagne
Conclusion regarding the peer review of the pesticide risk assessment of the active substance Sulcotrione, EFSA Scientific Report (2008) 180, 1-86, (31 July 2008)

Glossaire:

SC : Suspension Concentrée
DL 50 : Dose Létale 50
CAS : Chemical Abstract Service
CL 50 : Concentration Létale 50
CE 50 : Concentration Effective moyenne
DJA : Dose Journalière Acceptable

Cette fiche de données de sécurité résume nos connaissances à la date de publication de ce document qui proviennent de sources que nous considérons comme être dignes de foi. Ces informations sont fournies à titre indicatif afin de manipuler, de stocker, d'utiliser et d'éliminer le produit dans des conditions de sécurité satisfaisantes. Chaque utilisateur doit lire attentivement cette fiche de sécurité et tirer partie des renseignements en fonction du contexte et de la façon dont le produit sera manipulé et utilisé sur le lieu de travail. Ces informations ne concernent que le produit nommé désigné et peuvent être rendues caduques, sauf avis contraire spécifique, en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances. Aucune responsabilité ne sera acceptée pour toute blessure, perte ou dommage résultant de l'absence de prise en compte des informations ou des conseils contenus dans cette fiche de données de sécurité.

Si des précisions ou des informations supplémentaires sont nécessaires pour s'assurer qu'une évaluation appropriée du risque peut être faite, l'utilisateur doit contacter le fabricant du produit.